Données 2025 relatives aux violences sexistes et sexuelles dans les Landes

Novembre 2026

OVSS-NA

Note de lecture

Vous avez entre les mains le volet consacré aux Landes.

Pour l'introduction générale, les définitions et la méthodologie complète (sources, périmètres et précautions de lecture), reportez-vous au Rapport régional 2026 de l'Observatoire, dont cette fiche constitue le volet pour les Landes.
Les données proviennent de deux familles de sources aux périmètres distincts : elles ne s'additionnent pas. À l'échelle départementale, les effectifs plus faibles invitent à évaluer avec prudence les taux et évolutions.

01 Les forces de sécurité intérieure

02 Les associations

Données majeures

CHIFFRES CLÉS

Les principaux indicateurs 2025 des violences sexistes et sexuelles dans les Landes, présentés par source.

2 | 1

2 femmes victimes d'homicide ou de tentative d'homicide en zone gendarmerie* ; 1 femme victime d'homicide conjugal en zone police

Sources : Gendarmerie Nouvelle-Aquitaine ; Police nationale (DZPN)

199

femmes victimes de violences sexuelles (tous âges) et 157 mineur·es, filles et garçons ; les deux effectifs se recoupent en partie

Source : Gendarmerie Nouvelle-Aquitaine

1 022

victimes de violences sexuelles accompagnées par France Victimes en 2025

Source : France Victimes 40

505

femmes victimes de violences accompagnées par le CIDFF, soit 54 % des femmes reçues en 2025

Source : CIDFF des Landes

**Gendarmerie et police ne retiennent pas les mêmes catégories : la gendarmerie recense l'ensemble des homicides et tentatives d'homicide visant des femmes, quel qu'en soit le cadre ; la police, les seuls homicides commis au sein du couple. Elles couvrent des territoires distincts : les deux chiffres ne s'additionnent pas.*
Chiffres issus de sources distinctes, non cumulables (voir Note de lecture, p. 1).

Sommaire

Note de lecture 1

Données majeures 2

01 Les forces de sécurité intérieure 4

02 Les associations 12

LES FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE

1

Nombre de femmes victimes d'homicides ou de tentatives d'homicides

Lecture : en 2025, la gendarmerie a enregistré dans les Landes 2 victimes d'homicide ou de tentative d'homicide, toutes deux des femmes, contre 2 (dont 1 femme) en 2024.

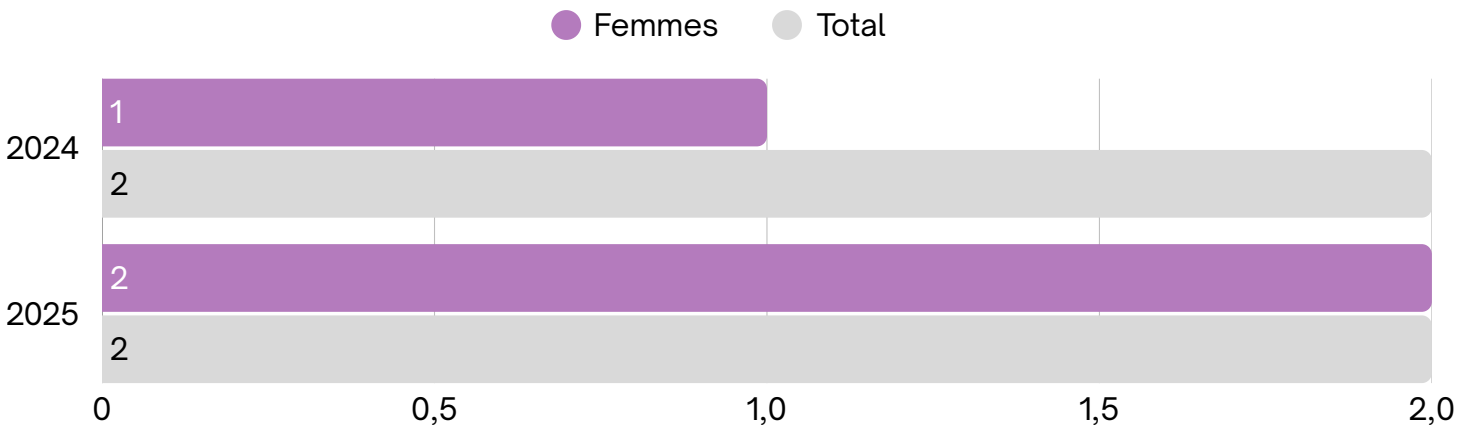

2 femmes victimes d'homicide ou de tentative d'homicide en 2025

La gendarmerie a enregistré en 2025 deux victimes d'homicide ou de tentative d'homicide : une fille mineure, victime d'homicide, et une femme, victime d'une tentative d'homicide commise par un partenaire ou ex-partenaire. En 2024, 2 victimes avaient été enregistrées, dont une femme.

Part du cadre conjugal dans les homicides et tentatives

Lecture : dans les Landes en 2025, 1 des 2 victimes d'homicide ou de tentative d'homicide (tous genres confondus) l'a été dans un cadre conjugal.

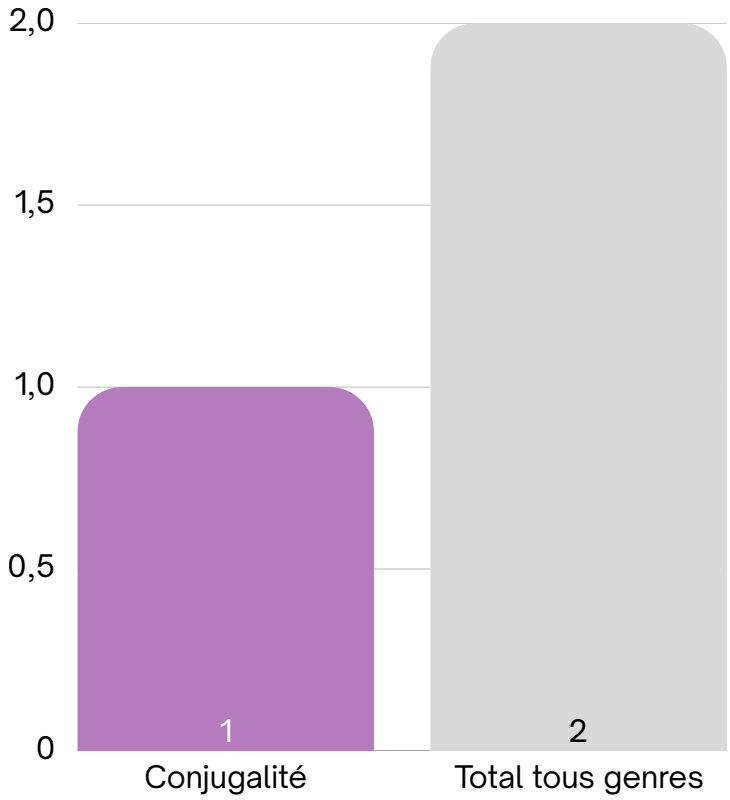

1.1 · Gendarmerie

Evolution du nombre de femmes victimes selon le type de violences

Lecture : dans les Landes en 2025, 777 femmes ont été enregistrées comme victimes de violences physiques, contre 763 en 2024.

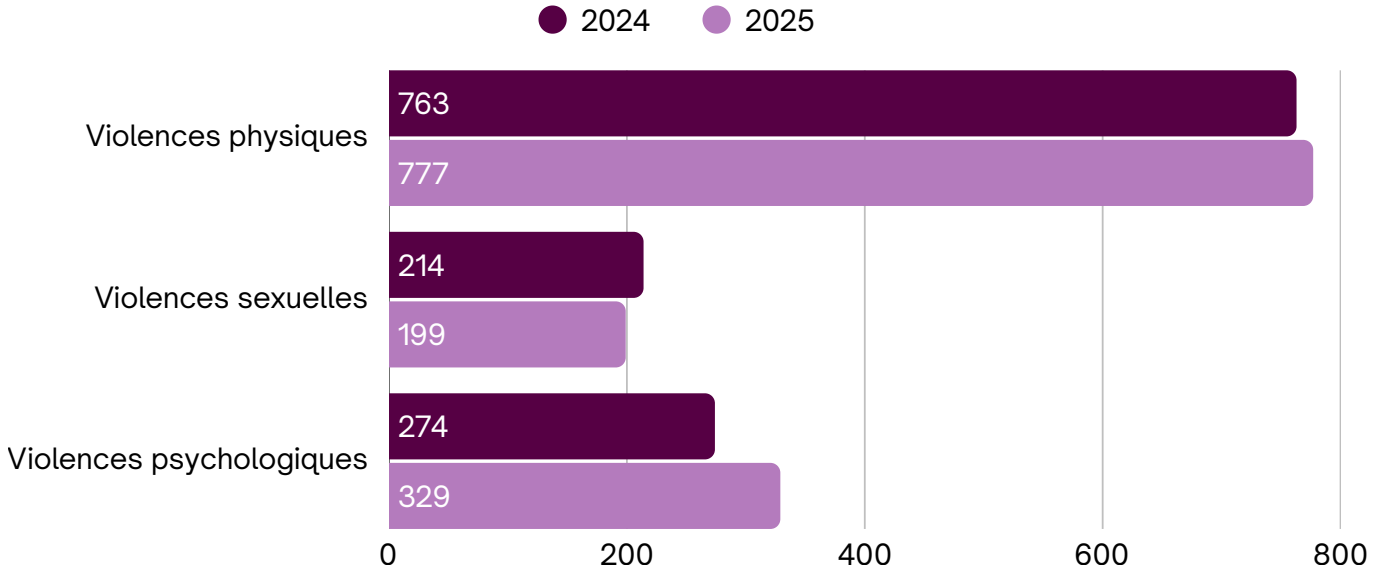

Taux de femmes victimes par type de violences

Lecture : dans les Landes en 2025, 87,3 % des victimes de violences sexuelles sont des femmes.

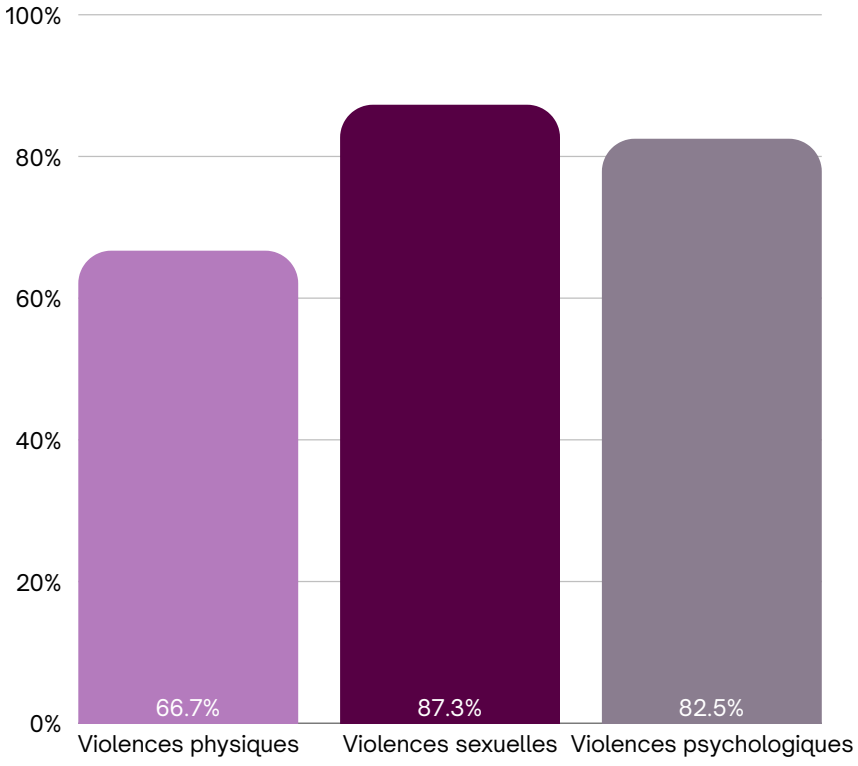

Les femmes sont majoritaires parmi les victimes, quel que soit le type de violence. Entre 2024 et 2025, le nombre de femmes victimes enregistrées augmente de 20 % pour les violences psychologiques et de 2 % pour les violences physiques, et baisse de 7 % pour les violences sexuelles. Une hausse des faits enregistrés peut aussi traduire une meilleure révélation des violences.

1.1 · Gendarmerie

Focus violences sexuelles

Nombre de femmes victimes par type de violences sexuelles

Lecture : dans les Landes en 2025, 110 femmes (majeures et mineures confondues) ont été victimes de viol.

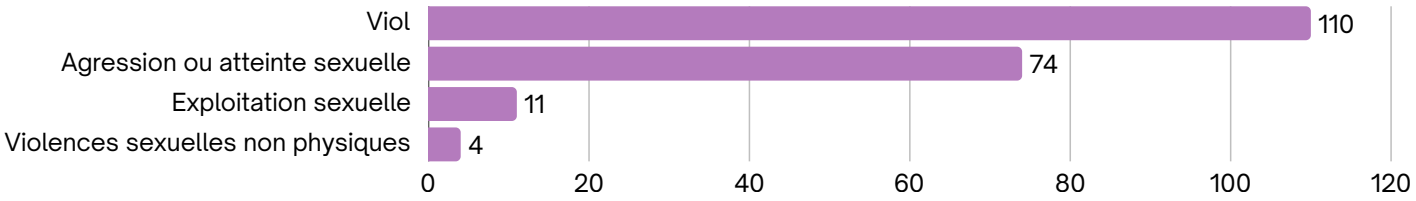

110 femmes victimes de viol en 2025

Part de femmes victimes par type de violences sexuelles

Lecture : dans les Landes en 2025, 90,2 % des victimes de viol sont des femmes (majeures ou mineures).

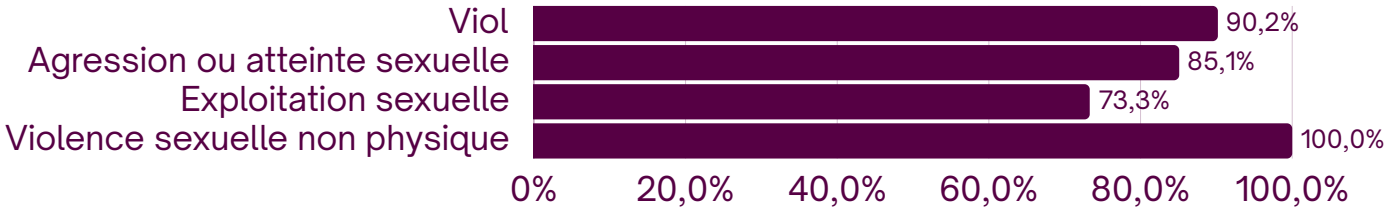

Plus de six viols enregistrés sur dix ont été commis dans un cadre conjugal

Part des victimes en cadre conjugal par type de violences sexuelles

Lecture : dans les Landes en 2025, 12,6 % des agressions ou atteintes sexuelles enregistrées par la gendarmerie ont été commises dans un cadre conjugal, contre 61,5 % des viols.

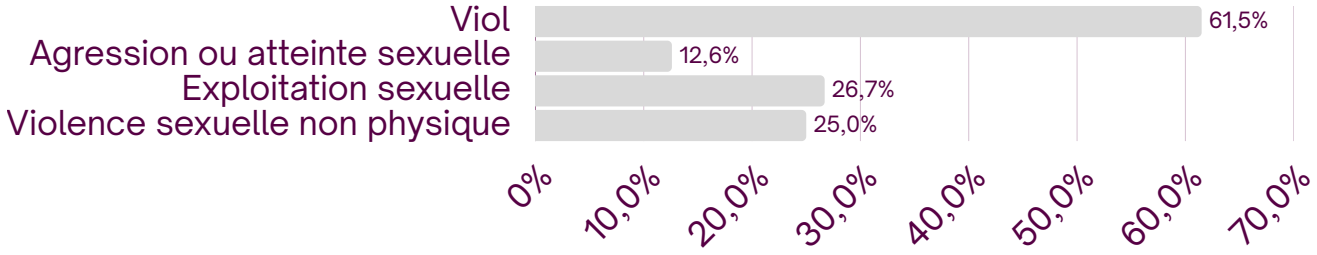

Le viol (122 victimes, dont 90,2 % de femmes) devance les agressions sexuelles (87, dont 85,1 % de femmes) ; il est bien plus souvent commis par un partenaire ou ex-partenaire : 61,5 % des viols, contre 12,6 % des agressions.

1.1 · Gendarmerie

Focus violences sur mineur·es

Nombre de mineur·es selon la sous-catégorie de violences sexuelles

Lecture : parmi les victimes de viol, 53,3 % sont des mineur·es (65 sur 122), tous genres confondus.

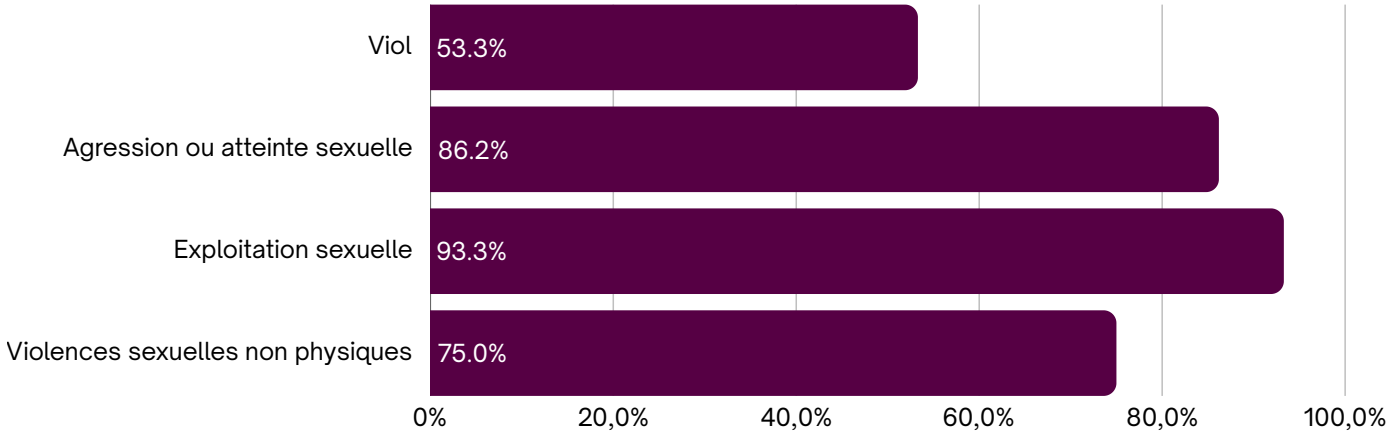

Part des mineur·es tous genres selon le type de violences

Lecture : dans les Landes en 2025, 36,0 % des victimes de violences physiques enregistrées par la gendarmerie sont des mineur·es (tous genres confondus).

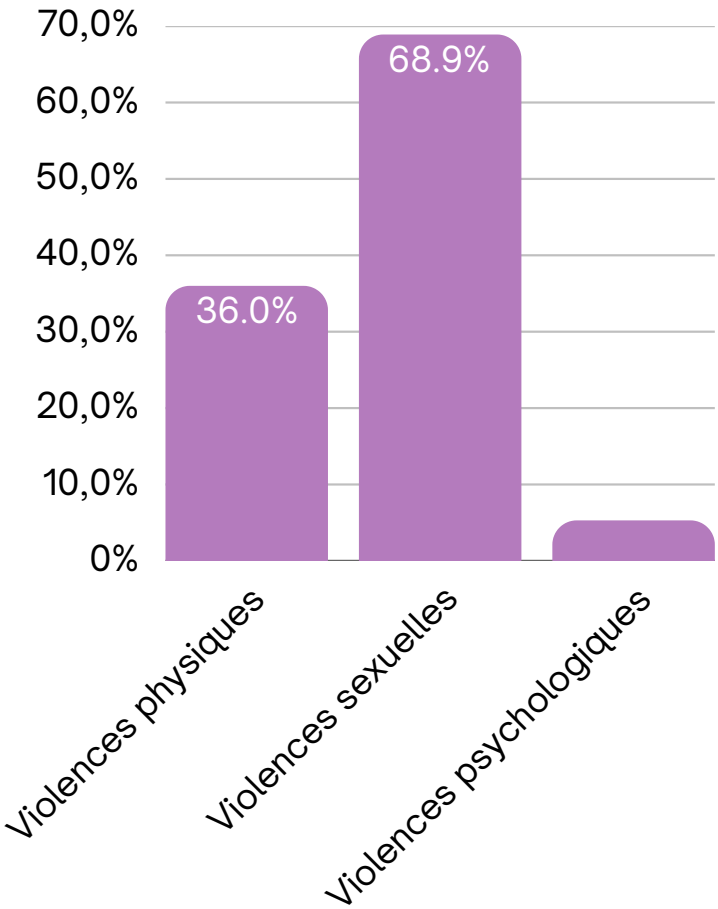

Les mineur·es constituent plus des deux tiers des victimes de violences sexuelles enregistrées par la gendarmerie, et plus de huit victimes d'agression sexuelle sur dix. Leur part est bien moindre pour les violences physiques (36 %) et marginale pour les violences psychologiques (5,3 %). Ces données ne sont pas ventilées par genre.

1 femme victime d'homicide conjugal en 2025 dans les Landes

En 2025, la Direction zonale de la Police nationale recense 1 femme victime d'homicide conjugal dans les Landes, sur 14 dans l'ensemble des zones police de Nouvelle-Aquitaine.

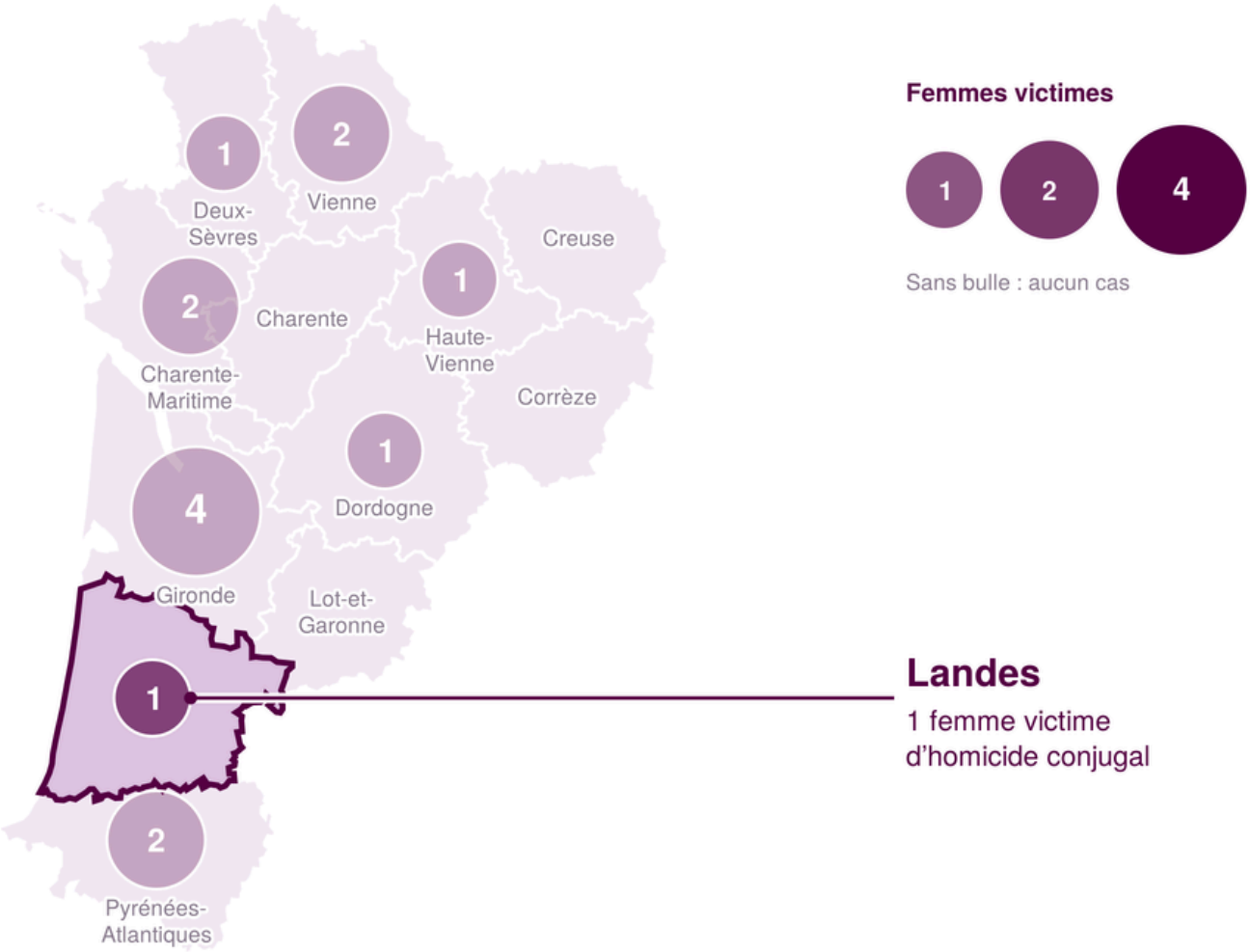

1 219 femmes victimes de violences conjugales enregistrées par la police et la gendarmerie dans les Landes

Femmes de 15 à 64 ans enregistrées comme victimes de violences conjugales, soit 9,6 pour 1 000 habitantes (Nouvelle-Aquitaine : 10,6 ; France : 10,9). Les femmes représentent 85 % des victimes enregistrées.

Méthodologie
Le SSMSI (service statistique du ministère de l'Intérieur) recense les victimes de violences au sein du couple enregistrées par la police et par la gendarmerie : c'est la seule source qui couvre l'ensemble du territoire. Champ : victimes âgées de 15 à 64 ans. Ces chiffres recoupent en partie les données de la gendarmerie (partie 1.1), qui portent sur toutes les violences et tous les âges : les deux séries ne s'additionnent pas. Les taux rapportent les victimes à la population du même genre et du même âge de chaque département.

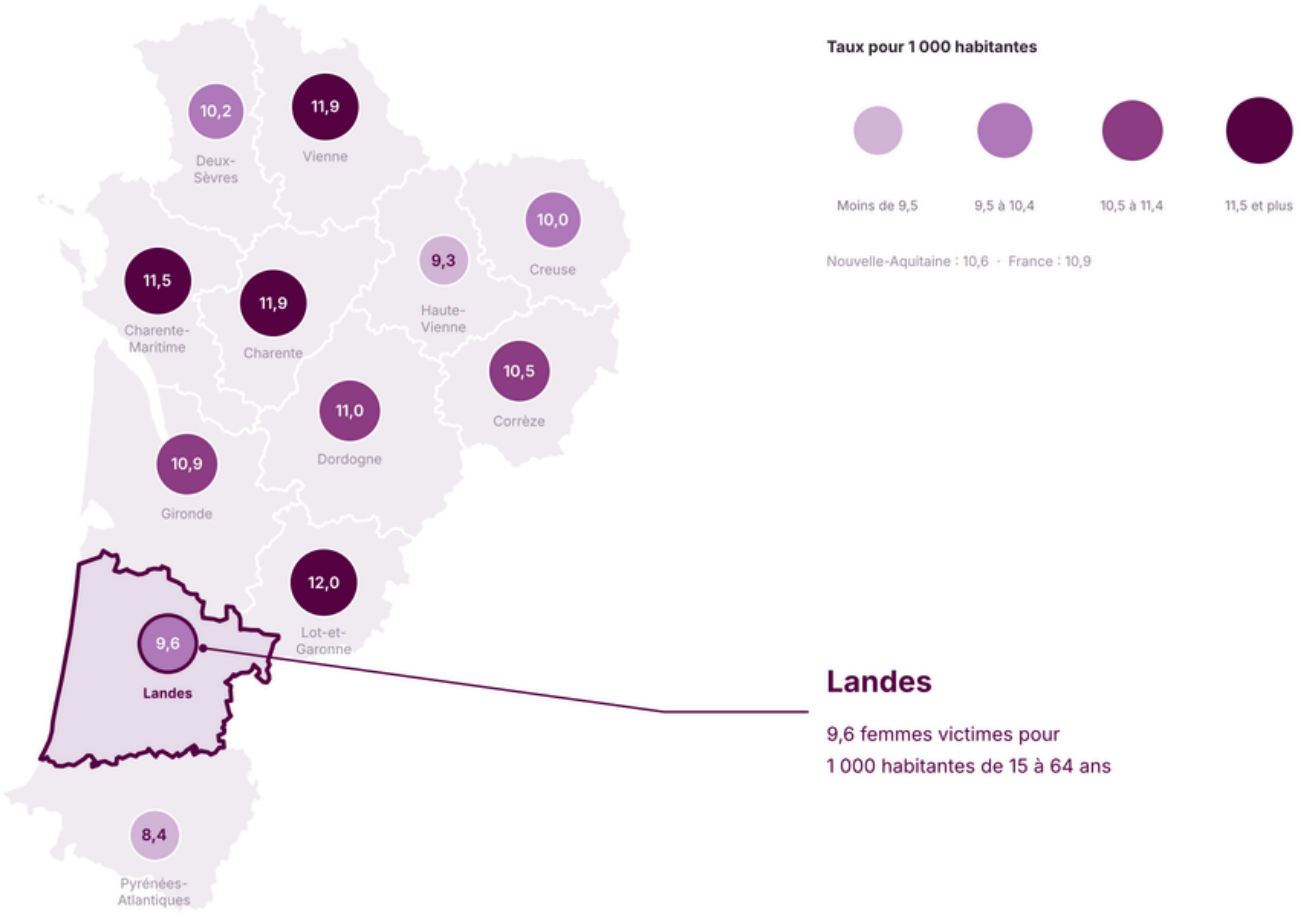

Justice

Ministère de la Justice, service statistique ministériel (SSER)

1.4

Méthodologie
L'ordonnance de protection est délivrée par le juge aux affaires familiales, même sans dépôt de plainte (art. 515-9 et s. du Code civil). Le ministère de la Justice publie ces chiffres par ressort de cour d'appel, et non par département : celui de Pau couvre les Hautes-Pyrénées, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. Unité de compte : l'affaire. Pour la comparaison des cinq cours d'appel, voir le rapport régional (p. 15).

77 demandes d'ordonnances de protection devant la cour d'appel de Pau

Demandes d'ordonnance de protection, cour d'appel de Pau

Lecture : en 2025, 77 demandes d'ordonnance de protection ont été enregistrées, soit 1,8 fois plus qu'en 2016 (43).

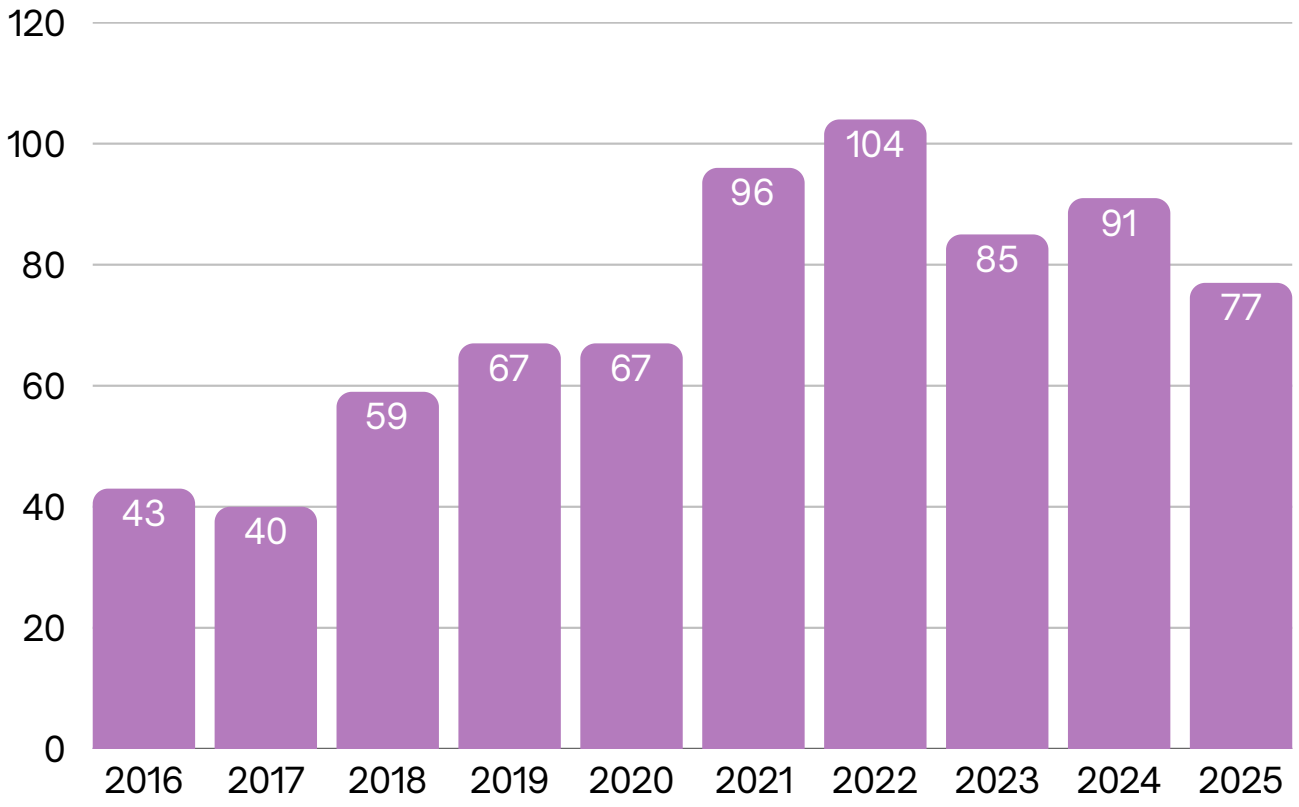

LES ASSOCIATIONS

2

France Victimes

Réseau d'aide aux victimes d'infractions pénales

2.1

Note méthodologique

Ces chiffres ne concernent qu'un périmètre précis des violences sexuelles, défini par l'Observatoire, dont la méthode est explicitée dans le rapport régional.

1 022 victimes de violences sexuelles accompagnées en 2025

87,1 %
de femmes parmi les victimes

42,6 %
de mineur·es parmi les victimes

54,9 %
des victimes accompagnées pour des faits de viol

Part des victimes par type de violences sexuelles

Lecture : dans les Landes en 2025, 54,9 % des victimes accompagnées l'ont été pour des faits de viol.

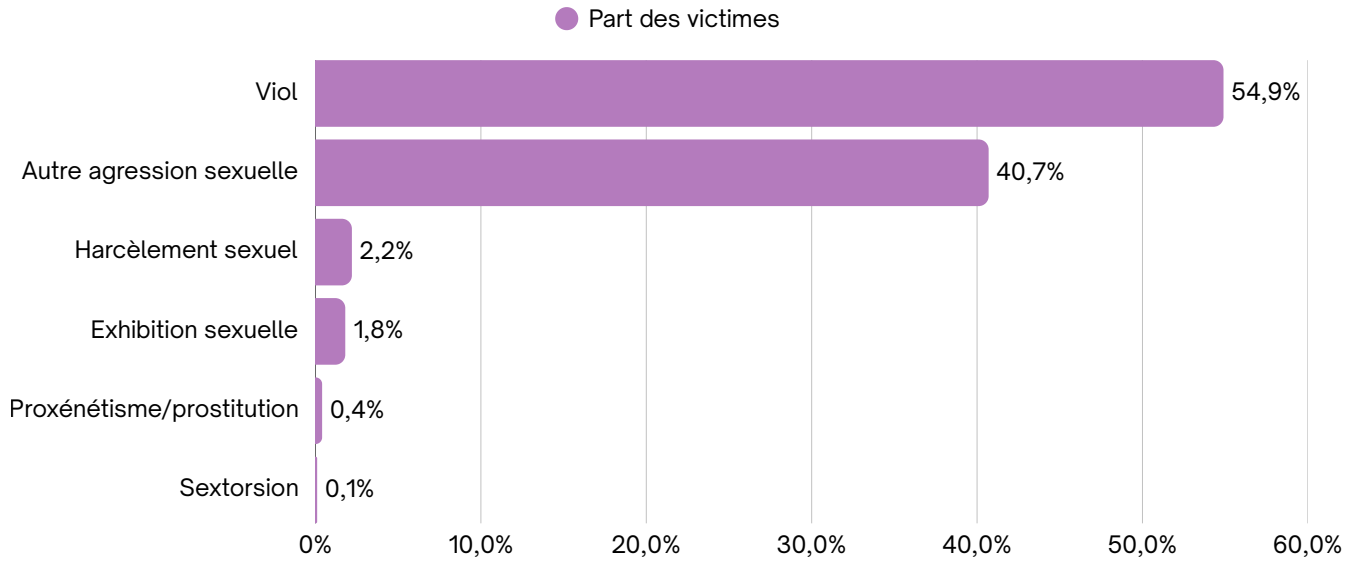

Les victimes accompagnées sont jeunes : six sur dix ont moins de 26 ans et plus de quatre sur dix sont mineures, dont 164 enfants de moins de 13 ans. Parmi les mineur·es, plus de huit victimes sur dix sont des filles.

933 femmes bénéficiaires d'un entretien individuel

Contexte des violences pour les femmes victimes de VSS reçues par le CIDFF

Lecture : parmi les femmes victimes de VSS reçues par le CIDFF, 89,1 % l'ont été dans le cadre du couple ou de l'ex-couple.

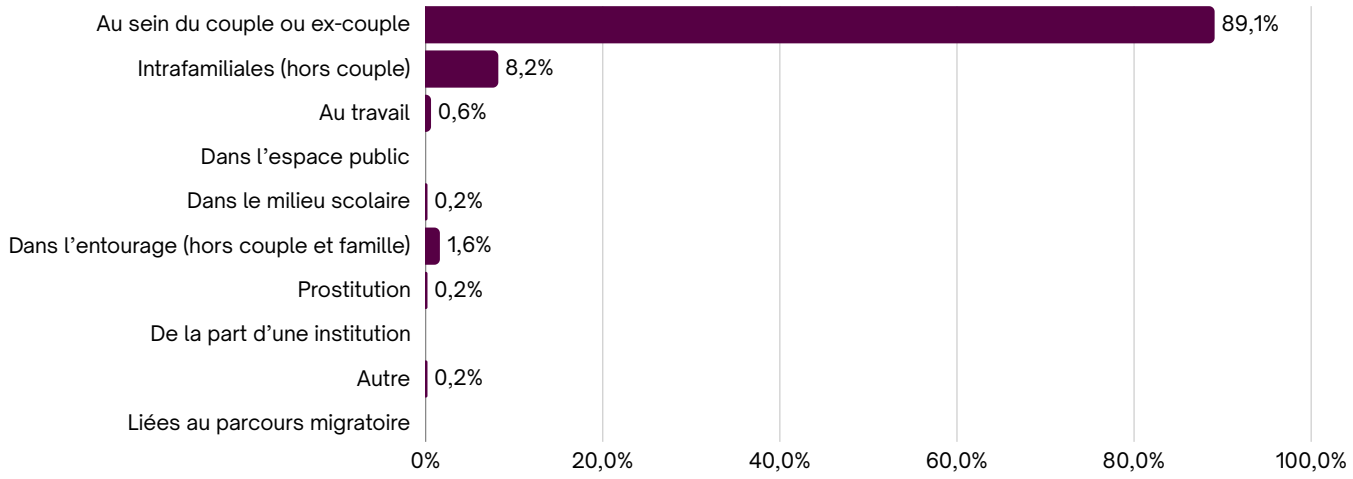

Une même femme peut avoir été victime dans plusieurs contextes.

Auteur des violences conjugales

Dans 48 % des cas, les femmes victimes de violences conjugales l'ont été par leur partenaire actuel.

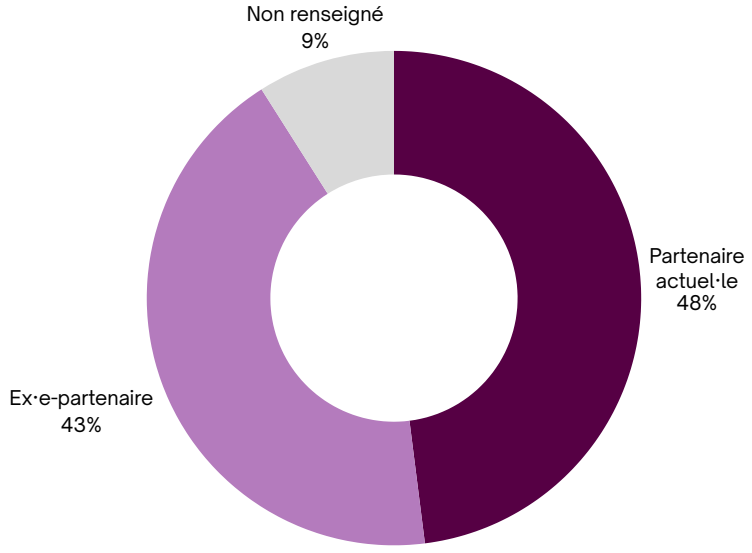

98 % des auteurs sont des hommes

lorsqu'il n'y a qu'un seul auteur (99 % des situations rencontrées)

Les violences dont font état les femmes reçues par le CIDFF se produisent d'abord dans la sphère privée : près de neuf femmes victimes sur dix les ont subies dans le couple ou l'ex-couple.